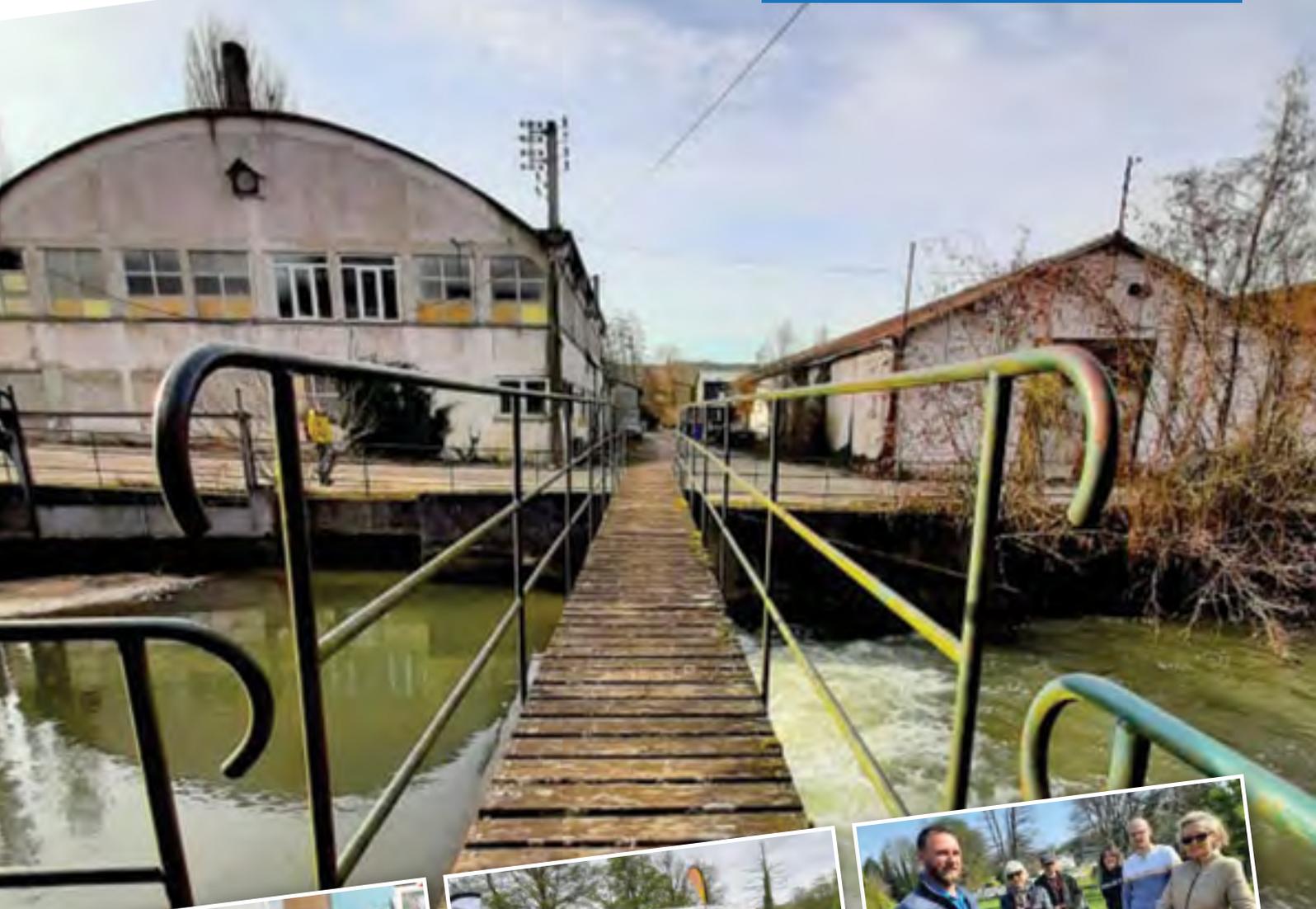


Le BRIONNAIS

août-septembre
2021 / n°11

FRICHES INDUSTRIELLES
Une ville d'histoire tournée vers l'avenir



Cantine à 1€ p.3



Minibus p.14



Comité des Fêtes p.20



www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr



Madame, Monsieur,

L'été s'achève, durant lequel chacun aura essayé de profiter à Brionne ou ailleurs d'un repos bien mérité. Mais la quatrième vague de la pandémie de Covid repousse de nouveau la ligne d'horizon d'un retour à la vie normale. Et les mesures imposées par le gouvernement et par le parlement pour juguler la propagation du virus et de ses variants sont loin de faire l'unanimité, faute de réelle et large concertation préalable avec la pluralité des acteurs politiques - je pense aux élus locaux -, économiques et sociaux du pays. J'ai par exemple en tête le pass sanitaire que l'État nous a imposé de mettre en place fin juillet à la Base de loisirs. Une mesure qui paraît peu cohérente et peu compréhensible au regard de la vaste superficie de ce lieu de plein air fréquenté notamment par les promeneurs et les pêcheurs, là où le respect strict des gestes barrières aurait suffi.

Quoi qu'il en soit, la lutte contre la pandémie sera sans doute notre quotidien pour de longs mois, et il importe que ce virus qui attaque le corps humain n'affecte pas le corps social de notre pays : la division des Français serait en effet la pire des choses et entraverait la sortie de cette crise. Restons donc unis malgré des appréciations différentes, faisons preuve de civisme, mais exigeons du pouvoir en place que chaque décision prise pour endiguer ce fléau soit intelligible, largement concertée pour être acceptée du plus grand nombre.

Dans ce numéro de votre Brionnais, un dossier spécial est consacré à la requalification des friches industrielles de centre-ville. La reconquête de ces espaces délaissés est en effet un enjeu majeur pour la poursuite de la redynamisation de notre centre-bourg et s'inscrit pleinement dans le dispositif « Petites Villes de Demain » mis en place par l'État et dont Brionne est lauréate.

Au fil des pages, vous découvrirez l'opération « cantine à 1 € » que la Ville met en place à la rentrée au profit des familles aux revenus modestes, grâce au concours financier de l'État. Sur un autre sujet, un article est consacré au problème de la régulation de la population de pigeons, loin des polémiques stériles de l'opposition. Du côté de l'Histoire, l'adhésion de Brionne à l'association « Héritage médiéval » permet à notre commune de s'inscrire dans le projet de valorisation touristique de notre territoire, dit de « route médiévale », au travers de douze sites militaires, civils et religieux de la période ducale qui jalonnent la Risle et la Charentonne, avec à Brionne le vieux donjon et l'église Notre-Dame.

Parmi les sujets que vous retrouverez, citons notamment l'obtention récente par Brionne de la 1^{ère} étoile du label « Villes et villages étoilés » décerné par l'ANPCEN pour sa politique de lutte contre la pollution lumineuse nocturne, la nouvelle équipe qui a repris le flambeau du Comité des Fêtes ou un retour en images sur l'édition du Land'Art consacrée cette année au bestiaire des fables de La Fontaine.

Bonne lecture à tous et belle fin d'été.

Bien cordialement

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

- 1 Agenda
- 2-3 Enfance & jeunesse
- 4-6 Culture, patrimoine & vie associative
- 7 Dossier patrimoine
- 8-9 Urbanisme
- 10-11 Dossier friches
- 12-13 Voirie & travaux
- 14 Sports & loisirs
- 15 Social & solidarité
- 16 Info brionnaise
- 17-19 Dossier commerces
- 20 Dossier association
- 21 Tribune libre - place à l'expression

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Sophie Cailly (déléguée à la communication), Sophie Bordier (Conseillère municipale), le Comité de rédaction, Aurélie Lefebvre (DGS).

Conception : Graphiste Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

AGENDA



**SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION
DES CONDITIONS SANITAIRES
ET DE L'OBLIGATION DE PRÉSENTATION
DU PASS SANITAIRE.**

EXPO À LA MÉDIATHÈQUE	Du 24 août au 11 septembre Proposée par l'association "Au fil des Arts"
------------------------------	---

ORCHESTRE DE L'OPÉRA SYMPHONIQUE DE ROUEN	4 septembre Orchestre de l'opéra symphonique de Rouen : les femmes à l'honneur : Ethel Smyth : sérénade en ré majeur et Mendelssohn : symphonie n°3.
--	--



FAITES DU SPORT	5 septembre À la base de loisirs. Pour la première fois, toutes les associations brionnaises participent pour former un forum des associations.
------------------------	---

EXPO À LA MÉDIATHÈQUE	Du 14 septembre au 9 octobre La passion du bois, travaux des élèves du lycée Boismard.
------------------------------	--

SOIRÉE JAZZ	24 septembre À la salle des fêtes sur réservation.
--------------------	--



L'ASTRONOMIE EN FÊTE	25 septembre À la base de loisirs.
-----------------------------	--



ENDURO	25 septembre À la base de loisirs. Organisé par l'association "Moto verte".
---------------	---

GALA DE CATCH	2 octobre À la salle des fêtes. Réservation à la mairie.
----------------------	--



EXPO À LA MÉDIATHÈQUE	Du 12 au 30 octobre Proposée par les tatoueurs Frères d'Ancre.
------------------------------	--

CIRQUE-THÉÂTRE	Dimanche 28 novembre à 14h Au Cirque théâtre d'Elbeuf. Le spectacle (V)ivre est l'aboutissement des 6 semaines de résidence à Brionne du collectif Cheptel Aleïkoum. Transport organisé par la mairie. Réservation obligatoire.
-----------------------	---



Émilie BODÉ,
Adjointe au Maire en charge
de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse



AVENTURE, MUSIQUE, SCIENCE, SPORT...

Le programme de cet été est pour le moins très étoffé ! Et il y en aura pour tous les goûts. Enfants et ados de 3 à 17 ans, l'équipe d'animateurs vous a concocté un été inoubliable !

... ET CAMPING À VÉLO ITINÉRANT

Pour les plus grands, de 11 à 17 ans, enfourchez votre vélo, revêtez votre gilet jaune et venez parcourir notre belle campagne normande du 19 au 23 juillet. De Brionne à Pont Audemer, en passant par la voie verte et Saint-Georges-du-Vivère, vous pourrez profiter de 4 nuits sous tente... et avoir des mollets de cyclistes !



LES VACANCES APPRENANTES

Comme l'année dernière, les services de la ville se mobilisent dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes » en proposant des activités sportives des après-midi après les apprentissages au collège le matin. Au total 20 collégiens seront accueillis fin août.

L'ALBUM FILMÉ EST TERMINÉ

Souvenez-vous.... dans le cadre de l'appel à projet « la culture s'anime en Normandie » lancé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Ville de Brionne a souhaité répondre en proposant un projet innovant d'album filmé réalisé par les enfants, accompagnés par de nombreux partenaires dans différents domaines : illustration, prononciation, musique, sonorisation, film.

En cette fin d'année solaire, l'album est arrivé !

Un travail d'un an porté par plusieurs services de la Mairie de Brionne, tels que le centre socio-culturel « le Repère », la médiathèque et le service jeunesse qui a proposé aux enfants des accueils de loisirs des ateliers avec Emmanuelle Halgand, illustratrice, mais aussi avec Guillaume Alix, conteur.

La musique et la vidéo ont également été réalisées en parallèle avec la mission locale de Brionne, la MJC de Bernay et l'école de musique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Un grand merci aux jeunes et moins jeunes, partenaires de ce projet ambitieux au résultat à la hauteur de nos espérances !!



UN HOMMAGE A GEORGES BRASSENS

En l'honneur du centenaire de l'anniversaire de l'artiste, les élèves de l'école maternelle Georges Brassens ont travaillé et réalisé des travaux qui ont été exposés à la médiathèque.

Pour compléter l'hommage, le samedi 29 mai à la médiathèque, le chanteur Yannick Foll, accompagné à l'accordéon par Joël Camus a interprété et chanté Brassens devant adultes et enfants ravis de cette initiative.

LA KERMESSE À L'ÉCOLE PERGAUD

Le 25 juin dernier, l'association des parents d'élèves de l'école Pergaud a organisé la traditionnelle kermesse de fin d'année dans le respect des gestes barrières. Malgré la pluie l'évènement a réuni de nombreux parents permettant de doubler la recette et surtout de se retrouver pour partager un moment de convivialité. Merci à tous.



RESTAURATION SCOLAIRE : DES REPAS À 1 € DÈS LA RENTRÉE

Soucieuse de fournir un service de qualité à un prix attractif, la Ville de Brionne a adhéré fin juin au dispositif de l'État permettant des repas à 1 € à la cantine, intégré au Plan de lutte contre la pauvreté lancé à l'automne 2018. Déjà, la Ville proposait une tarification sociale avantageuse et progressive pour accéder à la restauration de ses établissements scolaires, tant à la crèche que dans les écoles Georges-Brassens et Louis-Pergaud. Mais dès cette rentrée 2021, il sera désormais possible pour les familles les moins aisées de ne payer qu'1 € le repas, pendant au moins trois ans. Mieux, des petits déjeuners gratuits seront proposés à l'accueil périscolaire de l'école élémentaire, pour lutter davantage contre la précarité alimentaire. Le nouveau chef de la restauration scolaire Dimitri Folliard s'assurera, dès 7 h du matin, que les petits pensionnaires puissent se régaler de fruits, de brioches et de laitages, un petit-déjeuner complet et équilibré avant de bien commencer leur journée. Les produits frais, régionaux et au maximum en circuit-court sont également favorisés pour composer les repas des 200 demi-pensionnaires des trois établissements. Une volonté municipale à laquelle le nouveau chef adhère complètement.



Plus de 40 petits Brionnais pourront prétendre à la cantine à 1 €, mais pas que. Les hors-commune pourraient aussi en bénéficier en fonction de leur quotient familial. D'ailleurs, avec l'informatisation généralisée des feuilles d'imposition, il est d'ores et déjà possible de connaître et donc de communiquer ses bases de revenu au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour profiter des aides et tarifs réduits à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires.

Janine LEROUVILLOIS,
Adjointe au Maire en charge
de la culture, du patrimoine historique
et de la vie associative



DE MON VILLAGE

Pendant 1 an, munis d'un téléphone portable et d'un stabilisateur, les habitants du territoire de Brionne et de Broglie ont filmé des scènes de vie. Leur vie.



Résultat ? Un court-métrage de 2x13 minutes intitulé « De mon village » qui a été projeté à la salle des fêtes de Brionne samedi 22 mai.

L'aboutissement du projet « Mouv'en Risle et Charentonne », porté par la mairie de Brionne, l'intercom du pays brionnais (puis par l'intercom Bernay Terres de Normandie) et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles en collaboration avec Trope studio, producteur audiovisuel normand.

Cette projection fut suivie d'un débat riche et fructueux sur la vision de notre territoire, sa dynamique mais aussi ses manques et ses besoins.

Une belle base de travail pour élaborer avec les habitants un projet social de territoire visant à améliorer la qualité de la vie, mené par le centre socio-culturel de Brionne et son bassin de vie « Le Repère ».

THÉÂTRE FORUM, SUCCÈS POUR CETTE PREMIÈRE À BRIONNE



Le Repère en scène... tel est le nom du spectacle qui a été proposé aux plus de 80 personnes venues assister à cet événement atypique samedi 5 juin à la salle des fêtes.

Atypique par sa formule de théâtre participatif et résultat d'un travail mené depuis février 2021 avec les habitants, les associations, les jeunes et les aînés du territoire, en partenariat avec la CAF, et orchestré de main de maître par Vincent Vérin, responsable du « Repère », nom donné au centre socio-culturel de Brionne et de son bassin de vie, et conduit avec brio par Vincent Posé et sa compagnie « Com'une Impro »

Le but : s'exprimer et faire émerger une nouvelle manière de vivre ensemble son territoire.

Jeunes et moins jeunes ont pris la parole, donné leurs avis, proposé leurs idées, joué leurs saynètes devant un public conquis par cette nouvelle forme d'expression.

LAND'ART

Le land'art édition 2021 est en cours... et l'imagination de tous est florissante ! Osez vous aussi ! A vos palettes... il n'est pas trop tard !



SEMAINE DE LA PARTICIPATION

Une semaine d'animations sur le territoire a suivi le théâtre forum.

Pour récolter l'avis de tous et construire le projet de territoire.



• Le marché du dimanche



• La web radio au collège, lundi et mardi



• L' Educ pop city à la base de loisirs



• Notre Dame d'Épine le jeudi



• À Harcourt, le samedi



• Au lycée



• La web radio des aînés

La présence de grands noms de la BD, tout un week-end, a attiré un large public et participé au rayonnement de cette 2^{ème} édition.

Cette manifestation, dédiée au 9^{ème} art a réuni 25 auteurs/illustrateurs, des éditeurs et aussi les « bouquinistes au bord de l'eau ». Les animations théâtrales des « petites Fripouilles », musicales des « Quat'Charles » et de « Dixie Fellows » les expositions de Gisacum et Juliobona ont ajouté au charme culturel de ce week-end.

L'exposition des planches originales du trésor de Berthouville présage la richesse de l'album BD en cours de réalisation sur Brionne et sa région.

De même, la participation des habitants qui ont œuvré à l'accueil, la restauration et l'hébergement des auteurs souligne la dynamique que suscite une telle manifestation.

Rendez-vous en juin 2022, avec la sortie de l'album BD sur Brionne et alentour que vous pourrez faire dédicacer par ses auteurs.

SUR LA THÉMATIQUE DE L'ANTIQUITÉ



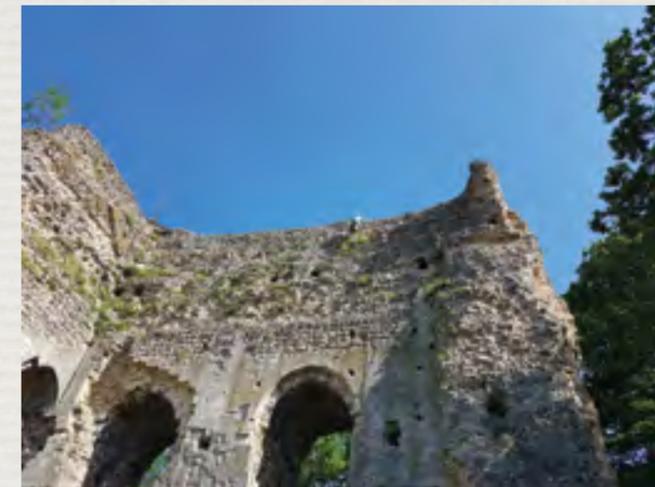
ENCORE UN BEAU
SUCCÈS !

DOSSIER

patrimoine

ENTRETIEN DU DONJON - ALPINISTE

La ville a missionné l'entreprise Voltig'Eure pour couper et tailler la végétation qui pousse sur les ruines du Donjon. En effet, les racines des arbrisseaux dégradent les murs et les fragilisent. Cette opération avait déjà été menée en 2018 et sera renouvelée pour préserver l'édifice.



BRIONNE S'INSCRIT DANS LE PROJET « HÉRITAGE MÉDIÉVAL »



● Visite avec M Wapler, propriétaire de l'abbaye de Grestain, site médiéval où s'est créée l'association lors d'une séance de travail samedi 29 mai.



● 1^{er} tracé de la route touristique sur le patrimoine anglo-normand construit entre le 11^{ème} et 13^{ème} siècle, dans la vallée de la Risle.

Notre patrimoine médiéval est riche. Pour preuve, l'implication de Brionne dans le projet de la Région qui souhaite développer le tourisme et faire de la Normandie, une destination d'excellence !

C'est ainsi que la commune a rejoint l'association Montfort culture et patrimoine dans la création du projet « Héritage Médiéval », en partenariat avec les autres communes traversées, les associations du patrimoine normand et les intercommunalités.

Entre Fiquiefleur-Equainville et Bernay, plus de 12 sites historiques jalonnent cette route qui passe par Brionne et emprunte la vallée de la Risle et la Charentonne. Une carte interactive numérique permettra de trouver les hébergements, restaurants et routes cyclables le long du tracé. Une proposition qui devrait permettre aux touristes et notamment aux Anglais de découvrir ce patrimoine anglo-normand si riche de la période médiévale et, pourquoi pas, faire une étape à Brionne.

Bruno TROYARD,
Adjoint au Maire en charge
de l'urbanisme et du développement durable



UNE PREMIÈRE ÉTOILE DANS LE CIEL DE BRIONNE

C'est officiel ! L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de décerner une première étoile de son label Villes et Villages Etoilés à la commune. Une belle récompense pour ses efforts en matière de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse.

Cette première étoile permet à la Ville de conforter ses actions de sensibilisation sur les différents enjeux de la pollution lumineuse (sur la santé, la biodiversité, le climat, etc) et de poursuivre son engagement actif dans les économies d'énergie : 45 % en 2019 sur la facture d'électricité d'éclairage public ! Une baisse importante réalisée grâce à l'extinction nocturne actuelle et à un renouvellement progressif des lampes par des Led moins énergivores et bien orientées.

Couleur des sources, proportion de lampadaires éteints en cours de nuit, puissance installée : il reste des efforts à faire pour gagner d'autres étoiles (cinq au maximum) mais la Ville de Brionne est bien décidée à poursuivre dans la voie d'un usage plus raisonné et écoresponsable de son éclairage public.



UN LABEL DE QUALITÉ DE VIE POUR BRIONNE, LA 3^{ème} FLEUR !

Obtenu au concours des villes et villages fleuris à l'automne 2020, cette 3^{ème} fleur est apparue sur les panneaux d'entrée de ville. Valéry Beuriot, maire de Brionne, accompagné de son adjoint en charge du développement durable, Bruno Troyard, ont profité de la réception de ces fameux panneaux pour convier et remercier chacun des acteurs ayant contribué à l'obtention de cette récompense bien méritée. Et en première ligne, ce sont les agents du service espaces verts qui ont reçu les compliments de la bouche même de Thierry Plouvier, Président du jury départemental, venu spécialement pour l'occasion. Un juste retour des choses pour le travail fourni par cette équipe qui travaille également sur la gestion différenciée, l'utilisation alternative des produits phytosanitaires pour préserver la biodiversité.

Et si le prochain objectif était une 4^{ème} fleur ?



RÉGULATION DES PIGEONS - LE PIÉGEAGE : LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE À BRIONNE

Pigeons, corneilles, mouettes ou goélands peuvent poser de nombreux problèmes d'hygiène et de salubrité publique dans les communes. Des responsabilités qui incombent aux maires.

Installé en ville depuis le Moyen-âge, le pigeon y a facilement trouvé gîte et couvert, investissant tous les espaces disponibles des immeubles (corniches, cheminées, combles...), et des constructions métalliques (métro aérien, halls de gares...). Mais, en surnombre, ils sont sources de nuisances et peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'homme (zoonose).

« RAT VOLANT »

Surnommé le rat volant, le pigeon biset pond en moyenne deux oeufs, trois à quatre fois par an, six fois dans des conditions idéales. La situation peut donc vite dégénérer, comme ce fut le cas à Brionne il y a quelques années où les habitants du centre-ville ont réclamé une régulation - mise en place en 2013 - de ces espèces, classées nuisibles par les services de l'État, via la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Conformément au Code général des collectivités territoriales (article L.2212-2), le maire est compétent pour lutter, au titre de la police de la salubrité publique, contre les nuisances liées à la prolifération des pigeons. Il peut donc faire appliquer les prescriptions du règlement sanitaire départemental et prescrire par arrêté motivé toutes les mesures nécessaires pour la capture, ou la destruction par tous moyens proportionnés pour limiter les préjudices subis sur sa commune. Le maire peut également envisager des mesures de régulation sur l'ensemble de la commune notamment en dehors de la zone urbanisée.

200 PIGEONS PAR AN

À Brionne, le but n'est bien sûr pas d'éradiquer toute la population des pigeons, mais d'en limiter les nuisances en la régulant. D'où une action raisonnée et mesurée, et financièrement acceptable.

À la demande des riverains de certains sites, notamment la friche de la SIM et l'église Saint-Martin, la municipalité a mis en place des mesures pour limiter la population de pigeons en faisant appel à une société spécialisée qui pose des cages et pour capturer les pigeons. L'agrément des piégeurs est délivré et encadré par l'État au titre du Code de l'environnement, en prenant en compte la souffrance animale.

Les captures annuelles s'élèvent à 200 pigeons ce qui, selon tous les professionnels consultés, représente une quantité très faible comparée à d'autres villes ou à la population totale de pigeons sur Brionne, difficile toutefois à comptabiliser précisément. L'opération coûte à la commune 2 500 € par an. Des mesures de prévention sont également prises, comme l'obstruction systématique de toute anfractuosités pouvant permettre aux pigeons de nicher sur les édifices publics, et



un rappel régulier sur l'interdiction de nourrir ces volatiles (au même titre que les oies, les canards ou les chats errants). Pour une plus grande efficacité, la participation des propriétaires privés est nécessaire car la Ville ne peut intervenir, bien sûr, que sur les bâtiments publics.

DES MÉTHODES PEU EFFICACES

À côté du piégeage, d'autres mesures sont à l'étude. Élus et services municipaux ont, à la demande du maire, enquêté sur l'effarouchement des oiseaux par un fauconnier ou sur l'installation de pigeonniers contraceptifs. Des techniques partiellement envisageables, mais pas plus efficaces et nettement plus onéreuses.

Dans les villes où des pigeonniers contraceptifs sont installés, il a fallu en amont réduire considérablement le nombre de pigeons par des campagnes de tirs à la carabine effectuées par l'Office National de la Chasse de la Faune Sauvage (ONCFS). De plus, en fonction de l'évolution de la population de pigeons, certaines villes doivent poursuivre des campagnes de captures régulières du fait du nombre trop important de pigeons par rapport à la capacité d'accueil du pigeonnier contraceptif (en moyenne d'environ 40 à 60 couples).

En fabrication interne, le coût minimal d'un pigeonnier se situe à moins de 5 000 €, coût auquel il faut ajouter l'entretien et la stérilisation régulière des oeufs. Toutefois, cette méthode n'exclut pas le recours éventuel à la capture, comme c'est le cas dans une ville de l'Eure ayant installé ce dispositif qu'elle juge insuffisant seul.

La fauconnerie reste la méthode la plus naturelle puisqu'elle fait appel au prédateur naturel des pigeons. Mais, de l'aveu même des fauconniers, l'efficacité n'est pas garantie ; les pigeons reviennent toujours là où ils sont nés et le dispositif doit alors, lui aussi, être complété par de la capture. Le coût minimal d'une intervention d'un fauconnier représente 1 200 €, à renouveler au moins une fois dans l'année.

Le traitement de ce problème n'est pas simple. Néanmoins, la Ville a décidé de conserver le piégeage qui permet de limiter les nuisances de ces oiseaux en restant dans une dépense raisonnable.

LES TRAVAUX AU VANNAGE DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Le 8 juin dernier, dans le cadre de la prévention des inondations, la Ville de Brionne et le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle (SMBVR) ont engagé une entreprise afin d'extraire les embâcles et de retirer 6 portes du vannage situé à l'entrée des services techniques municipaux. Cette opération visait à limiter le risque d'accumulation des débris de bois par la création d'une ouverture plus importante pour le passage de l'eau. Ces premiers travaux s'inscrivent dans le cadre du programme de restauration de la continuité écologique financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie visant à terme la suppression de plusieurs ouvrages, l'aménagement des berges et la création en amont d'un parcours de canoë-kayak. Ces travaux seront conduits au printemps 2022.



FRICHES INDUSTRIELLES BRIONNE, UNE VILLE D'HISTOIRE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Pour Brionne, le programme Petites Villes de demain, mis en place par l'État, vise notamment à réhabiliter et reconquérir les friches urbaines afin de favoriser l'attractivité du centre-ville.

LES OBJECTIFS ?

Favoriser la mixité des usages (commerces, entreprises, logements, etc), créer des liaisons douces entre les quartiers, développer l'activité commerciale et mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain.

Toutes ces actions permettront à terme de pérenniser les traces de son passé et d'affirmer l'identité brionnaise comme une Ville d'eau et d'histoire.



RUE LEMARROIS : 1 680 m²

Acquis en 2016, ce vaste terrain verdoyant a vocation à enrichir les espaces naturels déjà très présents à Brionne tout en préservant l'environnement et en limitant l'urbanisation à proximité immédiate des berges...

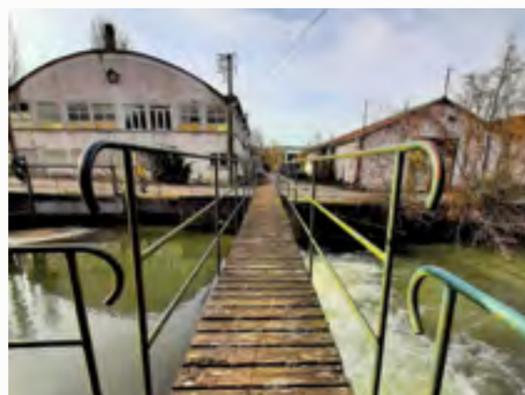


CHAPELLE NOTRE-DAME : 215 m²

Entrée dans le giron municipal en 2016, la Chapelle, rue Saint-Nicolas, représente un intérêt patrimonial certain.

DELAPORTE - SIRET : 19 077 m²

Depuis 2016, la Ville oeuvre à l'acquisition de l'ensemble des parcelles de ce site de près de 2 hectares. Cette large superficie permettra d'étendre significativement le périmètre du centre-ville de Brionne et de repenser les différentes liaisons entre les quartiers. Projet phare de Vallées Habitées, il permettra d'associer les habitants au processus de transformation de la ville.



RUE DE CAMPIGNY : 1 961 m²

Ancien cinéma, puis école primaire, et enfin atelier d'horlogerie, sa proximité de la Risle offre des perspectives d'aménagements spécifiques.



S.I.M. : 5 769 m²

Ancienne Société Industrielle de Manutention, usine de chaudronnerie industrielle de la rue Saint-Denis, acquise par la Ville en 2019 via un portage de l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Des actions de recherches historiques ont été menées pour anticiper les futures opérations de dépollution et de déconstruction. Des projets d'implantation devraient aboutir pour la fin 2021.

Yannick LUCAS,
Adjoint au Maire en charge
des travaux, de la voirie et des commerces.



NOUVEAU TRACTEUR POUR LE FAUCHAGE

La ville de Brionne assure l'entretien et le fauchage des accotements routiers à l'aide d'un tracteur équipé d'un outil dit épareuse à bras télescopique.

Le tracteur acheté dans les années 2000 étant en fin de vie malgré un entretien régulier, il convenait de le remplacer pour un équipement plus performant.

Après une mise en concurrence, la proposition venant de la société Depussay, basée à Brionne, a retenu l'attention des services techniques : un tracteur d'occasion ayant peu servi, d'une puissance de 110 CV, équipé d'une traction type 4x4, passage de vitesse automatique, cabine climatisée pour le confort du personnel, équipé de relevage avant et arrière, qui permettront l'installation de balai et lame de déneigement. Une belle affaire, d'autant que les négociations ont permis la reprise de l'ancien tracteur, limitant ainsi le coût de l'achat à 35 500€ HT (sachant qu'un tracteur de ce type coûte pas loin de 3 fois plus).



AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RIVERAINS DE LA R.D. 130 EN LIMITANT LE TRAFIC POIDS LOURDS GRAND TRAFIC DE PLUS DE 19 TONNES

Depuis plusieurs années la mairie de Brionne souhaite que des mesures soient prises pour limiter le trafic des poids en transit sur la Route Départementale 130 de Nassandres en passant par Brionne jusqu'à Pont-Audemer.

En effet, les transporteurs de plus de 19 tonnes en provenance ou en direction du Havre (Seine-Maritime) empruntent depuis longtemps ce passage pour éviter les péages de l'A13 et de l'A28, et couper à travers champs. L'impact est considérable : nuisances sonores, vitesses excessives, risques d'accidents et dégradations anormales de la voirie.

C'EST FAIT :

Ainsi, suite aux nombreuses interventions du maire de Brionne, pour des contrôles réguliers de gendarmerie et afin d'obtenir des mesures concrètes du Département de l'Eure, en charge de cette voirie, les demandes sont en passe d'être réglées.

En fin d'année 2020, l'agence routière départementale de Brionne présentait une étude de trafic PL réalisée entre Appeville Annebault et Nassandres, laquelle concluait à une circulation anormale de 20% de poids lourds dit grand trafic qui n'ont rien à faire sur cet axe routier.

Un arrêté intercommunal et départemental a été pris par les 6 communes concernées au Nord de Brionne (Corneville sur Risle, Appeville-Annebault, Boissey le Chatel, Pont-Authou et Brionne) pour valider ce dispositif et la signalisation définitive est en cours de mise en place.

En conséquence, les poids lourds de plus de 19 tonnes ne pourront plus transiter par la RD 130 et vont être déviés dans les deux sens par la RD 613 (ex RN 13) jusqu'au carrefour de Bretagne, puis vers la RD 834 qui permet de rejoindre l'axe vers le port du Havre.

De même il reste à régler ce trafic sur la RD 130 entre Brionne et Nassandres (la Rivière-Thibouville).

Le Département vient de lancer des travaux d'aménagement du carrefour à l'intersection de la route de la Rivière Thibouville vers Feuguerolles, pour permettre une meilleure giration des poids lourds et les obliger à reprendre la RD 613 vers le carrefour de Bretagne. Les communes de Brionne, Nassandres et le Département de l'Eure vont très prochainement viser l'arrêté départemental permettant de stopper le trafic poids lourds de plus de 19t de grand trafic sur ce secteur. La signalisation définitive sera mise immédiatement en place. Il restera alors à la gendarmerie de faire observer l'application de cette mesure.

DES TRAVAUX DE VOIRIE JUSQUE DANS TOUS LES QUARTIERS

Entre la fin mai et jusque début juillet, la commune de Brionne a fait réaliser des travaux de voirie dans plusieurs lieux de la commune.

Ces travaux concernent principalement des travaux de réfection de trottoirs, de remise en état des revêtements de chaussée au droit d'intersections de carrefours, d'aménagement piétonnier et de création de places de stationnement dont des places de PMR (personnes à mobilité réduite).

Après une mise en concurrence, ces travaux ont été confiés à la société Gagneraud, société la mieux disante. Le coût total des travaux est de 63 000€.

Le détail des travaux est le suivant :

Carrefour Bd E. Marie et rue Tragin	Réfection partielle du revêtement de la chaussée suite dégradation au droit de la giration
Rue des Martyrs au droit du rond point de la Lune	Remise en état du terre-plein central et recèlement de bordures
Côte des Canadiens	Remise en état du revêtement de trottoir au droit de la Justice de Paix
Rue des Briquetteries	Reprise des trottoirs et création de bateaux pour accès des riverains
Coteau Duret	Création d'une zone de stationnement avec place PMR
Allée Georges Beuvain	Reprise d'un bateau d'accès d'un riverain
Rue de la Vierge	Reprise d'un bateau d'accès d'un riverain
Côte de Cormeilles	Réfection des revêtements de trottoirs
Côte du Quesney	Reprise d'un bateau d'accès d'un riverain
Rue Jacques Anquetil (Feuguerolles)	Reprise d'un bateau d'accès d'un riverain
Rue de la Cabotière	Reprise d'un fil d'eau pour éliminer les rétentions pluviales
Rue Foch	Création d'un stationnement minute pour améliorer la rotation des véhicules
Rue des Martyrs	Aménagement du plateau de sécurité pour améliorer le cheminement piéton

La circulation et le stationnement seront ponctuellement perturbés dans ces rues durant la durée des interventions.



● Parking Côteau Duret



● Réfection des trottoirs rue des briquetteries

Pascal MADELAINE,
Adjoint au Maire en charge
des sports et de la base de Loisirs.



NOUVEAU MINIBUS À LA BASE DE LOISIRS
Et non... vous ne verrez plus ce bon vieux minibus de la Base de Loisirs qui emmenait ou ramenait les kayakistes le long de la Risle. Fini l'intérieur « vintage » dont on sentait le vécu.
Un nouveau minibus, une belle occasion proposée par l'entreprise brionnaise Normandie occasion, est arrivé fin mai. Ce combi de neuf places ayant moins de 90 000 km au compteur vient ainsi remplacer l'ancien minibus arrivé au bout de son utilisation.

MAITRE-NAGEUR : UN POSTE DE SECOURS RAPPROCHÉ

Pour cette nouvelle saison, un abri pour les maîtres-nageurs a été installé sur la plage en tant que poste de secours rapproché afin d'assurer la sécurité des nageurs au plus près.



NETTOYAGE RISLE

Cette année encore, 12 jeunes volontaires du club de canoë-kayak ont mis les mains dans la Risle afin de l'en débarrasser de plusieurs dizaines de kilos de déchets aussi divers que variés. Une action nécessaire pour la préservation de la biodiversité, mais aussi pour éviter les risques d'inondation. Une génération soucieuse de son environnement qui fait plaisir à voir.

TRIATHLON

Franc succès pour cette première édition du triathlon Terres de Normandie à la base de loisirs !! Quel plaisir de voir ces quelques centaines de triathlètes, enfants et adultes, se lancer dans le lac pour la partie natation, sur les routes autour de Brionne pour le cyclisme et autour du lac pour la course à pied. De bon augure pour une édition l'année prochaine ?



BEAUCOUP DE SOURIRES AUX LÈVRES LORS DE LA JOURNÉE PORTE OUVERTE DE BRIONNE HANDBALL

Après deux saisons chaotiques et une perte conséquente de licenciés, le club Brionne Handball retrouve une certaine sérénité. En atteste les larges sourires de la quarantaine d'enfants présents lors de la journée porte ouverte du 12 juin dernier. Une reprise de bon augure pour la saison prochaine, avec déjà la programmation d'une porte ouverte samedi 4 septembre de 14h à 17h au gymnase Georges Beuvain à Brionne.



Delphine DELACROIX-MALVASIO,
Adjointe au Maire en charge
de la cohésion sociale et de la solidarité



PRÉPAREZ-VOUS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE AVEC LE CCAS



Les transports scolaires : Le CCAS de Brionne réalise une prise en charge financière complète pour les collégiens et pour les lycéens du montant de la dépense. Les documents à fournir : justificatif de paiement, justificatif de domicile, RIB et une copie du livret de famille si le nom de l'enfant est différent du RIB.



Les fournitures scolaires et équipements : Un chéquier d'une valeur de 30 € sur présentation des documents vous sera remis pour vous permettre d'acheter des fournitures scolaires et/ou l'équipement sportif de votre enfant inscrit dans un collège. Les documents à fournir : Certificat de scolarité et justificatif de domicile.

Le ticket sport et culture : d'une valeur de 30 €, il est disponible au CCAS

AGISSEZ CONCRÈTEMENT POUR LES PUBLICS FRAGILES, FAITES UN DON !

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont orientées vers tous les publics. Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Un CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. En vertu de l'article 200 du Code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant

un caractère social.

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, conformément au Code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.

Pour faire un don, dès le 1^{er} septembre, vous pouvez compléter une fiche disponible sur le site de la ville ou auprès du CCAS, elle peut vous être adressée sur demande par un simple appel téléphonique au **02 32 47 32 26**

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées), domiciliées sur la commune de Brionne, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels (épidémies, canicule, grands froids...). Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en complétant la fiche de renseignement disponible sur le site de la ville ou auprès du CCAS, elle peut vous être adressée sur demande par un simple appel téléphonique au **C.C.A.S : 02 32 47 32 26**

RETOUR EN IMAGES : SORTIE JEUNES

Après l'annulation de la sortie en 2020, les enfants brionnais étaient plus que ravis de reprendre la route, direction Bocasse pour les 50 plus jeunes, et le parc Asterix pour les 50 ados. Cerise sur le gâteau, une météo clémente pendant ces deux journées a permis aux petits et grands de profiter pleinement des attractions et de pique-niquer ensemble. Deux journées bien remplies, en atteste les têtes dormantes sur le chemin du retour...



FÊTE DES MÈRES

Cette année, Brionne compte 49 nouvelles mamans pour 52 bébés (et oui, 3 paires de jumeaux ont vu le jour !). Et la traditionnelle cérémonie en hommage aux mamans a pu avoir lieu début juin avec la distribution de beaux bouquets de fleurs et le tant attendu verre de l'amitié.



GESTION DES INONDATIONS

Branle-bas-de-combat à la mairie de Brionne mercredi 23 juin dernier. Après Montreuil-l'Argillé et Bernay, l'alerte inondation est lancée à Brionne. Une équipe composée des services municipaux, d'élus, de sapeurs-pompiers et même de sauveteurs aquatiques a mis en place un dispositif renforcé. Fort heureusement, celui-ci a été levé rapidement suite à la décrue de la Risle.

FOUR POTIER GALLO-ROMAIN

Lors des travaux de déploiement de la fibre avec l'installation d'une chambre, l'entreprise a mis à jour un ancien four gallo-romain. Cette découverte modifie la carte archéologique connue jusqu'alors. En effet, aucun vestige de cette époque n'avait été découvert dans cette zone.

NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

L'établissement de la nouvelle carte d'identité biométrique, au format bancaire, est arrivé dans votre mairie. Plus sécurisée, elle permettra de lutter contre l'usurpation d'identité. Sa validité est raccourcie à 10 ans au lieu de 15. Vous avez jusqu'en 2031 pour changer votre carte, date à laquelle elle deviendra obligatoire. Toujours gratuite, elle vous coûtera cependant 25 € en cas de perte ou de vol. **RAPPEL : Le service des demandes de titres d'identité est ouvert tous les jours du lundi au vendredi.**

Appelez au 02 32 47 32 20 pour prendre rendez-vous.



REPRISE DE L'ATELIER THÉÂTRE

Les petites fripouilles reprennent du service ! Dès septembre, un atelier enfants-ados mais également un atelier adulte verra le jour. Attention les places sont limitées. Surveillez bien le site des petites fripouilles :

LES PETITES FRIPOUILLES
Association de 1991
21 rue des Canadiens - 27800 BRIONNE
06 01 49 96 63
lpf.spectacles@laposte.net
www.lpfspectacles.com
Lundi: 22-1080470 / Mercredi: 3-1080871 / Samedi: 114-547 352 060 / 7j: 96022

<https://www.lpfspectacles.com/> et la page Facebook Cie Les petites fripouilles pour de plus amples informations.

LA PLACE FRÉMONT DES ESSARTS RÉHABILITÉE, TROIS NOUVEAUX COMMERCES VIENNENT D'OUVRIR...



AU PANIER DE JULIETTE : UNE ÉPICERIE BIEN GARNIE

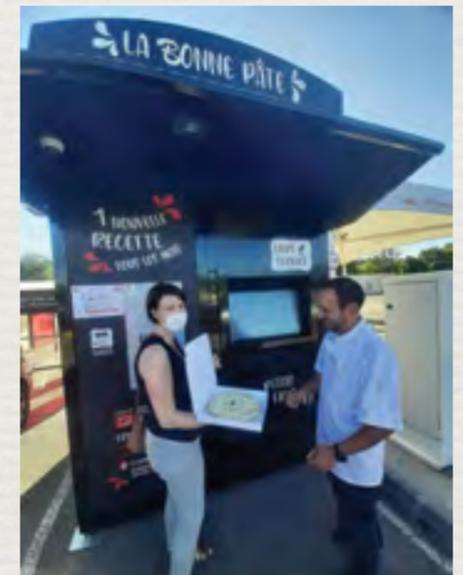
Propriétaires du bar-brasserie-tabac-jeux Le Petit Pont, François Tailpied et Bénédicte Trevetten sont très attachés à Brionne et ils le montrent. Après avoir mis en place le magasin Ruaux et alors que Le Petit Pont est maintenant totalement déconfiné, ils ont décidé d'ouvrir une épicerie fine, « un magasin qui n'existait pas dans la commune, dans le but premier d'éviter l'évasion des clients dans les communes alentours et de les conserver ici ». Un objectif noble doublé d'un achalandage de plus en plus approvisionné en circuits courts : fromages de chèvre de la Ferme d'Ottawa à Duranville, Poules aux oeufs d'Eure de Sainte-Croix-sur-Aizier, crèmerie de l'EARL La Chapelle Brestot à Rougemontiers, Glaces de la Ferme de Saint-Jean-de-la-Lequeraye, café de La Brûlerie de Bernay, miel du Theil-Nolent, épicerie de la Ferme de la Houssaye à Epaignes, produits dérivés de la pomme (cidre, calva, etc) de Saint-Aubin-de-Scellon, etc. Bref, Deborah et Natacha s'évertuent à proposer de plus en plus de produits locaux. Fruits et légumes, paniers garnis, corbeilles de fruits en bouquet, plateaux de fromage apéritifs (avec ou sans charcuterie), thé en vrac, tablettes de chocolat et autres friandises, ici on trouve toujours de quoi se régaler (et bientôt en click & collect).

49 rue du Maréchal Foch à Brionne
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le dimanche de 9h à 13h.
Tél. : 02 32 44 71 77 ●

LA BONNE PÂTE 27 : DES PIZZAS FRAÎCHES À TOUTE HEURE

Une envie de pizza en pleine nuit ? C'est désormais possible avec le distributeur automatique de pizzas installé début juin sur le parking de Carrefour Market, rue Renoir. Les pizzas y sont fraîches, réalisées maison dans le laboratoire de fabrication de Sébastien Martin à Bourgheroulde, avec des produits artisanaux. Le distributeur peut contenir 70 pizzas de 29 cm, cuisinées selon six recettes différentes (Burger, 4 Fromages, Orientale, Reine, Andalouse et Normande), agrémentées d'une à deux nouvelles recettes par mois. Au choix, elles peuvent être servies froides, prêtes à être enfournées à la maison, ou cuites en 3 minutes. La machine made in Normandie (elle est fabriquée à Lisieux) est également dotée d'un service de réservation en ligne via une application mobile (La Bonne Pâte 27) qui permet de voir l'état des stocks et de s'assurer de son repas pendant 12 h. Un service intéressant pour les affamés pressés, nocturnes ou en déplacement, qui a séduit Peter Juigné, le nouveau directeur du supermarché brionnais.

7 jours sur 7, 24 heures sur 24, sur le parking de Carrefour Market, rue Jules et Auguste Renoir à Brionne.
Mail : labonnepate27@gmail.com / Tél. : 06 95 21 81 78 ●



LA PLACE FRÉMONT DES ESSARTS RÉHABILITÉE, TROIS NOUVEAUX COMMERCES VIENNENT D'OUVRIER...



LA BELLE BROCANTE :
UN DÉMÉNAGEMENT POUR VOIR PLUS GRAND
Deux ans quasiment jour pour jour après l'ouverture de leur commerce rue du Maréchal Foch, Gérald et Martine Mouton ont déménagé un peu plus loin dans la même rue, pour investir 140 m² de salle d'exposition (contre 45 auparavant) et disposer d'un vaste entrepôt en arrière-boutique. Et il le fallait ! Parce que les meubles, objets de décoration, tableaux, livres, verrerie et lustrerie prennent de la place. Au 31, ils disposent de belles vitrines en angle, avec vue sur la Risle. Une exposition de choix pour leurs produits de belle brocante, vintage et antiquités qu'une clientèle d'habitues s'arrachent. Le dépôt-vente fonctionne à plein et le couple souhaite désormais proposer des événements (dédicaces, expositions...) réguliers pour faire vivre les lieux, tout en poursuivant l'activité de vide-maison, « même si bientôt notre fille Chloé montera une activité spécifique pour nous décharger de cette tâche ». Les Débarass'Eure se chargeront alors de l'approvisionnement, et La Belle Brocante du nettoyage et de la vente. Une affaire familiale qui tourne.

31 rue du Maréchal Foch à Brionne.
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h,
le dimanche de 9h à 13h.
Tél. : 06 60 66 23 59 ●



DOUC'ELEGANCE LA DÉTENTE PASSE PAR LE NAIL ART ET LE FISH PEDICURE

Praticienne à domicile pendant plusieurs années sans être esthéticienne, Stephie Mochkovitch est sortie de ses murs brionnais pour s'installer au 34 rue du Maréchal Foch, dans les locaux libérés par La Belle Brocante. Là, depuis le 19 juillet, elle prend soin des mains de ses clients et clients mais aussi de leurs pieds ! Car Douc'Elégance n'est pas qu'un bar à ongles où Stephie excelle en pose de gel et en nail art, ou l'art du maquillage des ongles. C'est également un lieu de détente où l'on peut se délasser sous les pierres chaudes et, plus exotique, se faire dorloter les pieds par de petits poissons. Ces bains pédicure sont prodigués par des garra rufa, autrement appelés poissons-docteurs, très connus pour leur action exfoliante. Pendant 20 minutes minimum, ils enlèvent les peaux mortes et les cornes des pieds de celles et ceux qui se laissent tenter par l'expérience. En plus de ce fish pedicure, Stephie vend des bombes de bain artisanales à l'huile de coco, des savons et lotions au lait de chèvre sans paraben, des sacs à main, des foulards, des bijoux fantaisie et des pierres naturelles.

34 rue du Maréchal Foch à Brionne. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, le samedi de 9h à 16h, fermé le mercredi.
Tél. : 07 69 14 29 29 ●

AXA ASSURANCES TRIPLE SA SURFACE D'ACCUEIL

Depuis le 1^{er} avril, Frédéric Revert et sa précieuse collaboratrice Christine Coquin ont repris l'ancienne bijouterie Marchand, Michèle et Dominique ayant cédé les lieux pour une retraite bien méritée. L'assureur peut ici pleinement profiter de l'activité du centre-ville et accueillir ses clients dans des locaux plus spacieux et plus chaleureux. Le tout a été réaménagé avec goût uniquement par des entrepreneurs du territoire : les peintures par le groupe Guedon Lhuillier de Franqueville, l'électricité par E2GH de Toutainville, les menuiseries par Alain Bunel et son fils Alexandre, de Saint-Mards-de-Blacarville, et la climatisation par Jean-Claude Salles, de Launay.

La clientèle fidèle de l'agence aura bientôt affaire à de nouvelles têtes puisque Frédéric Revert compte embaucher deux collaboratrices ayant de l'expérience dans le domaine de l'assurance, dont une pour remplacer Christine Coquin qui, après 16 ans de bons et loyaux services, « de professionnalisme et de dévouement » fera valoir ses droits à la retraite et quittera l'établissement en décembre 2022. Avis aux candidats !

7 rue du Maréchal Foch à Brionne.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
le samedi de 9h à 12h
Tél. : 02 32 44 81 92 ●



LA MINI-ENTREPRISE DU COLLÈGE PIERRE BROSSOLETTE

Autre entreprise brionnaise, et non des moindres, la mini-entreprise du collège. Pour la 8^{ème} année, Monsieur Brongniart, professeur de technologie, a mis en place cette entreprise particulière avec une classe de 3^{ème}. Chaque étape de la création d'une mini-entreprise permet aux élèves de développer des compétences et de consolider leurs différents parcours. Chercher un nom pour l'entreprise, créer son logo, permet à l'élève de développer la créativité et de nourrir son parcours d'éducation artistique et culturel. Définir les valeurs et la politique de l'entreprise, débattre entre pairs pour arriver à des décisions collégiales, exprimer et défendre son point de vue, sont des démarches qui alimentent son parcours citoyen. De même, définir les métiers et les compétences nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise, élaborer des fiches métiers, écrire des lettres de motivation et postuler sur les postes de la mini-entreprise sont quelques activités qui renforcent le parcours avenir. Vient alors le moment d'établir un cahier des charges, d'étudier les coûts, de faire des appels de fond et enfin de commercialiser le produit. Ce que quelques élèves ont pu faire sur le marché de Brionne en juin. Victimes de leurs succès, les nombreux sacs fabriqués à partir de matières recyclées telles que des poches à huitres et des cordes d'escalade sont partis comme des petits pains et sont très rapidement arrivés en rupture de stock.

Beau succès pour cette édition 2020-2021 dont les bénéfices vont en partie être versés à des associations caritatives.





Que de nouvelles têtes ! C'est une équipe entièrement renouvelée qui a repris les rênes du comité des fêtes de Brionne. A l'image de leur président Cédric Lejeune, les bonnes volontés regroupées depuis le mois d'avril sont dynamiques et comptent bien profiter du déconfinement pour se montrer.

La situation sanitaire, empêchant toute manifestation depuis plus d'un an, a décidé du sort de l'équipe sortante. Après de longues années d'investissement, le bureau du comité des fêtes a souhaité passer la main. Impliqués dans plus d'une dizaine d'événements tous les ans, Nadine et Jean-Noël Douville, Brigitte et Daniel Binet, Maryse Cloet ont laissé leur bébé dans d'autres mains.

Les nouvelles forces vives ont d'ores et déjà modifié les statuts de l'association, pour y inclure notamment, deux paragraphes, le premier sur l'éco-responsabilité, le second sur l'éthique et la parité hommes/femmes. Deux enjeux importants pour les nouveaux membres du bureau, le président Cédric Lejeune, la vice-présidente Annick Lucas, la trésorière Fabienne Carlier et son adjoint Christian Texaud, la secrétaire Fanny Barbat et son adjoint Billy Poulain. Un bureau renforcé, pour « pouvoir déléguer plus facilement » s'en explique Cédric Lejeune.

Avec le déconfinement, la nouvelle équipe s'est impliquée dans l'événement municipal du land'art. Son interprétation de la fable de La Fontaine Le Rat et l'Éléphant trône depuis le 7 juin sur le parterre devant la mairie. Une participation inédite pour le comité des fêtes « qui a permis de se retrouver pour la construction, de passer des moments conviviaux, alors qu'on ne se connaissait pas tous ». Ça changeait des réunions en visio !

Dans la foulée, le comité s'est investi dans l'organisation de la buvette qui accompagnait le triathlon Terres de Normandie, programmé dimanche 13 juin à la base de loisirs de Brionne. Une expérience « qui a également demandé du temps en amont puisque nous avons fabriqué nous-mêmes le barbecue ! ». Surtout, cette animation a permis un premier et chaleureux contact direct avec le public. L'occasion de pouvoir se procurer les verres réutilisables tout neufs, floqués du nouveau logo de l'association.

Et ce n'est pas tout ! Le comité des fêtes a participé avec plaisir aux festivités du 13 juillet et il planche déjà sur l'organisation d'un marché de Noël pour les fêtes de fin d'année. Bref, on n'a pas fini de voir toutes ces nouvelles têtes...

ENSEMBLE POUR BRIONNE

Mesdames, messieurs, chers Brionnais.es
 Tout d'abord, nous voulions vous remercier d'être venus voter pour notre maire Valéry BEURIOT lors des élections départementales de juin dernier.
 En effet, avec près de 70 % des suffrages exprimés sur Brionne, nous sommes presque sur le même score que lors des dernières élections municipales de 2020.
 Ce brillant résultat, cette grande confiance que vous nous témoignez, scrutin après scrutin, nous honorent, valident également l'action menée par la majorité municipale actuelle depuis désormais une année et nous incitent à continuer dans cette même voie, celle du bien vivre ensemble et du développement de Brionne.
 La période estivale s'achève, nous espérons que vous avez pu bénéficier de quelques instants de repos et de convivialité en famille et entre amis.
 La rentrée arrive à grands pas ! Sachez que toute l'équipe de la majorité municipale est mobilisée afin que celle-ci se déroule sous les meilleurs auspices.
 Un dossier nous occupera principalement en ce début du mois de septembre : la rentrée scolaire, dont nous veillons à ce qu'elle se déroule dans des conditions matérielles, organisationnelles et pédagogiques optimales pour nos enfants, et à l'occasion de laquelle nous mettons en place la mesure phare de l'instauration du ticket de cantine à 1€. Bonne rentrée à tous !
 Les élus de la majorité
 « Continuons ensemble pour Brionne »

LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Suite aux interrogations de certains Brionnais sur le problème du ramassage des poubelles au cours du mois de juin
 Eclairage : La ville de Brionne bénéficie d'un régime particulier car elle a signé une convention, un accord avec l'intercom de Bernay, Terres de Normandie stipulant que le ramassage se ferait par les employés de la ville mais que l'Intercom reverserait la somme de 130 000€ pour indemniser les charges de personnel; l'entretien du camion restant à la charge de l'Intercom.
 Une année de trop car le renouvellement de cette convention que je n'ai pas voté au conseil communautaire, mettant en garde le Président, n'aurait pas dû se faire. Coût supplémentaire pour la collectivité 35000€.
 Un avenant au contrat aurait pu être établi et ainsi éviter de telles dépenses et de tels désagréments pour notre commune.
 Brionne, malgré l'insistance du maire pour garder cette exception, intégrera le régime des autres communes pour le ramassage des ordures en 2022 au travers d'un nouvel appel d'offres.
 Par ailleurs, nous demandons à Monsieur Beuriot, sans esprit polémique que le gazage des pigeons cesse, car il a été prouvé que c'est inefficace et que ces animaux souffrent. Des solutions ont été apportées par la représentante de l'ambassade des pigeons, quant à la construction de pigeonniers; nous avons d'ailleurs du personnel compétent aux services techniques.
 Nous vous souhaitons un bel été mais restez vigilants

Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



Lotissement communal de la Côte-Rouge



Prix de vente
de
31 820 €
à
42 819 €

Superficie
des lots
de
535 à 896 m²

Besoin de renseignements ?

Contactez la
mairie de Brionne

Rue de la Soie
BP 110 - 27800 Brionne

☎ 02 32 47 32 20

✉
secretariat.mairie-brionne@orange.fr

**Accéder à la propriété
dans un
ENVIRONNEMENT
PRÉSERVÉ**

Que de monde ! Quel plaisir de revoir la foule des grands jours emplir les rues de la ville. Mardi 13 juillet en soirée, tous les enfants munis d'un lampion distribué par le Comité des fêtes, et leurs parents ont suivi la procession menée par la compagnie Mélékédon, au son des tam-tams, et de lumineux échassiers pour profiter des prouesses d'un cracheur de feu sur la place Frémont-Des-Essarts avant de se diriger vers la base de loisirs. Là, le feu d'artifice a enchanté les milliers de spectateurs, les yeux au ciel, heureux de se retrouver après une année sans festivités. Et de danser ! Puisque pour clôturer cette belle soirée, le groupe Williwaw reprenait de grands standards, transformant la grande place rénovée en dancefloor endiablé.

Mercredi 14 juillet, changement d'ambiance avec les commémorations officielles, bien suivies également par la population. Après le défilé des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie dans la rue principale, suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts, le corps des sapeurs-pompiers de Brionne remettait ses grades et ses médailles à ses troupes. Un moment solennel conclu par le premier vin d'honneur servi depuis un an et demi. Plus qu'un verre de l'amitié, un verre de retrouvailles très apprécié.

